

TENUE COMMUNE

ÉCOLES PUBLIQUES
— PRIMAIRES —
EN PROVINCE SUD

RENTRÉE 2017

C'EST OBLIGATOIRE
DE LA PETITE SECTION
DE MATERNELLE AU CM2

La tenue commune développe le sentiment d'appartenance à la communauté scolaire, lutte contre les inégalités, contre la vie chère et facilite le quotidien des parents.

C'EST LA RENTRÉE, JE N'AI PAS COMMANDÉ LE PACK. QUE FAIRE ?

OPTION
1

Je me connecte au site : www.tenue-commune.nc et je me laisse guider pour une commande simple et sécurisée, par carte bancaire uniquement.

Une fois la commande effectuée, un écran de confirmation me précise les dates auxquelles je pourrai récupérer mon pack dans l'établissement de mon enfant.

OPTION
2

Je ne souhaite pas commander en ligne. Je me tourne vers la société IPC, en charge de la fabrication et de la distribution des packs. Mandatée par la province Sud, elle répond à toutes vos questions.



Pour tout renseignement
 **282 245**
777 650

Consultez la page dédiée sur le site de la province Sud
www.province-sud.nc/tenuescommunes

Le pack = **4 450^F**

- 5 polos
- une polaire
- une sur-veste imperméable



**PAS DE
CHÈQUES !**

La société I.P.C. n'acceptera pas les chèques. Pour tous les parents qui souhaitent se procurer les vêtements dans leur école, prévoyez votre carte bancaire ou la somme de 4 450 F en espèces.